



PARTENAIRE  
DE LA FONDATION  
ABBÉ PIERRE

**UN TOIT POUR TOUS**  
Immeuble le Stratège  
17B avenue Salvador Allende  
38130 Echirolles  
Tel : 04 76 09 26 56  
[www.untoitpourtous.org](http://www.untoitpourtous.org)

---

## Un Toit Pour Tous

### RAPPORT DE GESTION 2022

---

**Assemblée générale du 22 juin 2023**

#### **Introduction :**

L'exercice 2022 présente un résultat excédentaire d'environ 87 K€ (contre 84K€ en 2021). Ces 87 K€ incluent 54 K€ (contre 60 K€ en 2021) de dons par des entreprises et fondations mécènes, dédiés à la prise de parts sociales au capital de la coopérative UTPT-D. Si l'on neutralise ces dons spécifiques dédiés, les équilibres sont relativement stables de + 24 K€ en 2021 à + 33 K€ en 2022.

Ces efforts étaient nécessaires pour reconstituer des réserves de l'association suite au résultat 2019 de -72 K€ fortement impacté par la fermeture de l'Hôtel Social (abandon de créances).

Le présent rapport détaille les évolutions des charges et produits du compte de résultats entre 2021 et 2022, ainsi que l'évolution des principaux postes du bilan au 31 décembre 2022 par rapport à l'année précédente.

## a- Charges

Le total des charges est en baisse, passant de 825 K€ en 2021 à 782 K€ en 2022 (soit -5,2%)

CHARGES	2018	2019	2020	2021	2022
achats	15 940	11 999	17 087	27 761	12 682
services extérieurs	105 742	102 657	125 475	131 859	125 224
autres services extérieurs	99 971	137 995	145 602	109 134	120 028
impôts et taxes	13 308	13 883	13 263	14 249	10 476
charges de personnel	403 509	412 539	384 773	412 702	371 348
autres charges de gestion (*)	186	14 502		95 006	113 135
charges financières					
charges exceptionnelles	29 925	163 330	44 713		8
dotations amortissements et provisions	13 380	15 084	27 032	22 114	16 886
Impôt sur les sociétés	37	341	366	232	119
Fonds dédiés	54 745	43 739	56 218	12 125	12 197
<b>total des charges</b>	<b>736 744</b>	<b>916 067</b>	<b>814 529</b>	<b>825 182</b>	<b>782 103</b>

\* Depuis 2020, reclassement des dons reversés (et perçus= en exploitations)

## Masse salariale

Les effectifs sont stables entre 2021 et 2022 avec une équipe de 7 salariés en CDI sur la base de 6,8 équivalents temps plein (ETP), auxquels s'ajoute une apprentie en comptabilité à compter d'octobre 2022.

La masse salariale de l'année 2022 est à la baisse, de 413 K€ à 371 K€, compte tenu principalement des surcouts liés aux éléments suivants pour l'année 2021 :

- Le tuilage sur le poste de responsable administratif et financier (+0,17 ETP)
- Le surcout lié au remplacement sur l'arrêt long d'une comptable (dont des recouvrements de temps de travail pour tuilage, une provision de 3,1K€ de fin de CDD pour le remplacement – provision reprise en 2022 suite à la décision de passage en CDI)
- L'indemnité retraite liée au départ de la responsable administrative et financière (compensée par une reprise de provision), et les indemnités congés payés pour son départ et celui de la responsable de la communication.

Au final c'est principalement sur l'activité « comptabilité », et pour ces raisons conjoncturelles 2021, que se génère la baisse des coûts en 2022 par rapport à 2021 (cf. en conséquence la facturation des frais de comptabilité aux autres structures est en baisse).

## Achats et charges externes

Le total des "Achats et charges externes" est en légère baisse, de 269 K€ en 2021 à 257 K€ en 2022. Cette évolution s'explique par la stabilité de la majorité des postes et par des économies sur certains achats suite à affiliation à une centrale d'achat (cf. par exemple : baisse significative du cout des

copieurs) qui viennent compenser les postes en hausse comme la téléphonie (en lien avec le nombre de portables déployés en année pleine en 2022, suite à mise en place du nouveau marché courant 2021. Auparavant beaucoup de remboursements de « forfait personnel » se faisaient via les notes de frais dans chacune des structures).

### Autres charges de gestion

Depuis 2020 les dons reversés (par exemple pour financer les logements des collectifs LASUR) sont comptabilisés en exploitation et sont donc passés de la section « Charges exceptionnelles » à « Autres charges de gestion ».

Les 113 K€ identifiés dans “Autres charges de gestion” (contre 95 K€ en 2021) correspondent au reversement des dons et mécénats reçus et pour lesquels le donateur ou le mécène a spécifié la destination (versements des collectifs LASUR pour financer des loyers au sein de Territoires / aides aux ménages précarisés par la crise sanitaire au sein de Territoires). La hausse s’explique principalement par le reversement de la subvention de 20 K€ accordée pour les travaux de l’accueil par la Fondation Les Petites Pierres à la SCI le Stratège qui a pris en charge l’intégralité des travaux.

### Fonds dédiés

Les “Fonds dédiés” correspondent à la partie non utilisée des subventions et dons affectés par les donateurs, cette année 12 K€ (stable par rapport à 2021), envers les dispositifs LASUR par des collectifs de citoyens et par la fondation Abbé Pierre. Ils représentent des engagements futurs à réaliser.

### b- Produits

Le total des produits est en baisse de 40 K€ par rapport à 2021 pour atteindre 869 K€ en 2022.

PRODUITS	2018	2019	2020	2021	2022
Cotisations(*)			6 862	4 310	6 865
Produits/produits d’activités annexes	446 767	472 619	495 483	543 817	499 988
subventions	133 400	148 000	178 053	83 949	128 200
autres produits de gestion (**)	7 421	4 692	148 808	178 332	193 494
produits financiers	2 779	3 298	1 846	23	794
produits exceptionnels	134 594	163 193	3 200	1 833	433
reprise provisions	42 688	852	152	21 911	2 948
reprise fonds dédiés	10 854	56 071	3 724	65 648	27 329
transferts de charges	1 457	2 001	6 216	9 213	9 245
<b>total des produits</b>	<b>779 960</b>	<b>850 725</b>	<b>844 344</b>	<b>909 034</b>	<b>869 296</b>

\* Suite au nouveau règlement des associations depuis 2020, les cotisations apparaissent en 1ère ligne

\*\* Depuis 2020, reclassement des dons en exploitations

Les variations significatives sont les suivantes :

- Des “produits d’activités”, correspondant aux prestations (comptabilité et administration générale) réalisées pour le compte des 4 structures de l’ensemble UTPT, en baisse de 532 K€ en 2021 à 499 K€ en 2022.
  - o 116 K€ pour la compta en 2022 contre 147 K€ en 2021 (cf explication sur les coûts salariaux en début de document)
  - o 26,4 K€ pour la direction d’investissement à UTPT-D en 2022 contre 39 K€ en 2021
  - o 357 K€ de frais d’administration générale en 2022 contre 345 K€ en 2021. L’augmentation s’explique par la baisse des recettes de direction d’investissement qui mécaniquement laissent une plus grosse part du coût de direction à ventiler dans l’administration générale. Ces coûts représentent une part de 11 571 € par ETP présent à l’année dans les différentes structures de l’ensemble Un Toit Pour Tous (locaux, RH, informatique, téléphonie, assurances, frais de réception, direction générale, etc) contre 11 150 € l’année précédente.
- Une augmentation significative des “subventions” expliquée par :
  - o Une subvention exceptionnelle de 13,2 K€ de la Fondation Abbé Pierre pour venir en aide aux collectifs de citoyens pour financer les charges de logement des ménages aidés (en lien avec la hausse des prix de l’énergie), en sus des projets soutenus ces dernières années (DALO, 12-14)
  - o Une subvention de 2 K€ pour la formation d’apprentis.
  - o Une subvention exceptionnelle de 10 K€ pour l’appui à l’organisation des Rencontres Un Toit Pour Tous 2022 qui ont intégré la programmation de Grenoble Capitale Verte de l’Europe 2022.
  - o La subvention de Grenoble-Alpes Métropole, stable à 73 K€.
- Des “reprises de provisions” qui reviennent à la normale suite au pic de 2021 avec le départ en retraite de l’ancienne responsable administrative et financière (cf poste de charges).
- Des “fonds dédiés” qui baissent en 2022. Ces fonds dédiés représentent les dons et mécénats affectés qui n’ont pas été utilisés sur l’exercice précédent et qui sont donc repris sur l’exercice (en 2022 20K€ sont constitués de la subvention de la Fondation Les Petites Pierres pour les travaux de l’accueil UTPT).

Les “cotisations” passent de 4,3 K€ à 6,86 K€ traduisant la dynamique d’adhésion. Depuis 2021, un meilleur suivi comptable vient désormais ventiler de manière précise les « dons » réalisés concomitamment à la cotisation d’adhésion (avant 2021 ces versements uniques étaient comptabilisés en « adhésion »).

Les “Autres produits de gestion”, correspondant aux dons et mécénats encaissés, sont en hausse à 193 K€, contre 178 K€ en 2021. Cette hausse s’explique principalement par l’augmentation du nombre de collectifs LASUR en activité.

### Détail des “Autres produits de gestion”

	2021	2022
Dons & mécénat non affectés spécifiquement	49 400	55 123
Dons affectés LASUR	67 761	84 361
Mécénat Logement	59 853	54 000
Mécénat autre	1 143	
<b>Total</b>	<b>178 155</b>	<b>193 484</b>

Enfin il est à noter que le décompte du temps de bénévolat a permis d'identifier 5,4 équivalent temps plein pour l'année 2022 répartis sur plus de 60 bénévoles. Ils sont valorisés au SMIC afin de ne pas avoir à complexifier le suivi de chaque intervention. Cette valorisation est donc à considérer comme largement sous estimée (à améliorer dans les prochaines années) : l'ensemble des temps n'étant pas remontés de manière systématique et la valorisation financière au SMIC étant souvent très loin de la réalité du coût réel dont il aurait fallu s'acquitter en l'absence de l'intervention des bénévoles.

#### c- Résultat et affectation du résultat

Le compte de résultats fait apparaître **un résultat net positif de + 87 192 €**.

PRODUITS	2019	2020	2021	2022
<b>total des charges</b>	<b>916 067</b>	<b>814 529</b>	<b>825 182</b>	<b>782 103</b>
<b>total des produits</b>	<b>850 725</b>	<b>844 344</b>	<b>909 034</b>	<b>869 296</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>-65 342</b>	<b>29 815</b>	<b>83 852</b>	<b>87 192</b>
Dont mécénats affectés pour prise de participation UTPT-D	7 000	13 000	61 253	54 000
<b>Solde résultat dispo</b>	<b>- 72 342</b>	<b>16 815</b>	<b>22 599</b>	<b>33 192</b>

Compte tenu de l'apport de 3 mécènes à hauteur de 54 000 €, destinés par convention à l'augmentation du capital de la coopérative Un toit pour tous – Développement :

- 8 K€ GEG
- 4 K€ SAMSE
- 42 K€ St Gobain,

il est nécessaire pour l'assemblée générale d'affecter 54 000 € à la réserve UTPT-D au bilan, ce qui implique d'affecter le solde du résultat de l'exercice 2022, soit 33 192,17 €, au compte de report à nouveau.

d- Bilan (actif)

<b>ACTIF</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>1 204 286</b>	<b>1 191 837</b>	<b>1 197 505</b>	<b>1 305 507</b>	<b>1 354 719</b>
<b>Immobilisations incorporelles (concessions, brevets)</b>	<b>6 405</b>	<b>4 149</b>	<b>3 906</b>	<b>1 233</b>	<b>449</b>
<b>Immobilisations corporelles (Informatique, amén. Bureaux)</b>	<b>34 282</b>	<b>24 698</b>	<b>28 816</b>	<b>36 491</b>	<b>32 347</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 163 599</b>	<b>1 162 990</b>	<b>1 164 783</b>	<b>1 267 783</b>	<b>1 321 923</b>
Titres de participations	689 400	689 400	689 400	792 400	846 400
Autres titres de participations Crédit coopératif	644	491	491	95	95
Parts SCI Stratège (siège social)	323 100	323 100	323 100	323 100	323 100
Autres titres immobilisés	149 999	149 999	151 494	151 890	151 940
Dépôt et Cautionnement	456		298	298	298
<b>Actif circulant</b>	<b>854 017</b>	<b>897 636</b>	<b>941 760</b>	<b>1 084 520</b>	<b>1 272 422</b>
Créances	42 307	31 700	105 505	109 474	157 638
Autres créances	432 566	644 216	673 418	783 097	906 520
Disponibilités	365 118	207 198	141 861	171 030	190 291
Charges constatées d'avance	14 026	14 521	20 976	20 919	17 973
<b>TOTAL Actif</b>	<b>2 058 303</b>	<b>2 089 473</b>	<b>2 139 265</b>	<b>2 390 027</b>	<b>2 627 141</b>

**L'actif immobilisé augmente de + 49 K€ pour se situer à 1 354 K€ fin 2022.**

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de 54 K€ (soit au total 846 K€) de la participation au capital de la coopérative UTPT-D réalisée en 2022 à partir des soutiens des 3 mécènes précédemment cités.

**L'actif circulant augmente de + 188 K€ pour se situer à 1 272 K€ fin 2022.**

Les créances sont en augmentation du fait des paiements attendus de la part des structures de l'ensemble UTPT, elles-mêmes en attente de versements de subventions par les collectivités publiques.

Les disponibilités sont en hausse à 190 K€ (+19 K€). Elles sont suffisantes en correspondant à environ 2,9 mois de charges d'exploitation. De plus, les 152 K€ du poste « autres titres immobilisés » correspondent à un placement en parts du Crédit Coopératif qui peuvent être revendues sans délais.

e- **Bilan (passif)**

<b>PASSIF</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Fonds associatifs &amp; réserves</b>	<b>1 711 630</b>	<b>1 646 288</b>	<b>1 677 221</b>	<b>1 760 640</b>	<b>1 847 399</b>
Fds avec et sans droits de reprise	74 018	74 018	74 018	74 018	74 018
Report à nouveau	4 491	47 708	-24 633	-7 818	14 781
Utilisation des dons et mécénats					
Réserves UTPT Dév.	933 845	1 009 187	1 016 187	1 028 543	1 089 796
Réserves Générales	506 059	430 717	257 617	258 261	258 261
Réserves Stratège	150 000	150 000	323 100	323 100	323 100
Résultat de l'exercice	43 217	-65 342	29 815	83 852	87 192
Subvention Investissement			1 116	684	250
<b>Provision pour risques &amp; charges et fonds dédiés</b>	<b>81 940</b>	<b>68 755</b>	<b>131 841</b>	<b>58 451</b>	<b>40 371</b>
<b>Dettes</b>	<b>264 732</b>	<b>374 429</b>	<b>330 203</b>	<b>570 937</b>	<b>739 371</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 058 303</b>	<b>2 089 473</b>	<b>2 139 264</b>	<b>2 390 028</b>	<b>2 627 141</b>

Le poste « Fonds associatifs et réserves » augmente de 86,8 K€ pour se situer à 1 847 K€.

Cette augmentation s'explique par le résultat de l'exercice 2022 de 87,2 K€.

Le résultat de l'exercice 2021, soit 83.852 €, a été affecté par l'assemblée générale de juin 2022, à :

- 61 253 € d'augmentation de la réserve destinée à augmenter le capital de la coopérative UTPT-D (soutien de mécènes à la production de logements)
- 22 599 € d'augmentation du report à nouveau (passé de -7,8 à +14,8 K€)

La baisse de la provision pour fonds dédiés, de 43 K€ à 28 K€, est due majoritairement à l'utilisation en 2022 de la subvention de 20 015 € obtenu en 2020 de la Fondation Les Petites Pierres pour les travaux de réfection de l'accueil.

L'évolution du poste « Dettes » s'explique en grande partie par une augmentation des sommes dues aux autres structures de l'ensemble UTPT : des fonds à Territoires pour LASUR, des fonds à OHL pour les activités menées dans le cadre de la convention liant les 2 associations, des fonds à UTPT-D pour le paiement des parts sociales souscrites.

Ces dettes sont compensées par des créances d'un montant total supérieur de ces mêmes structures pour les prestations dues à UTPT (administration générale, comptabilité). Ces comptes tiers vont faire l'objet d'un apurement croisé à l'issue des travaux de clôture comptable de chacune des structures.

Le 8 juin 2023

Le Trésorier, Paul COSTE